



Été 2023

**OYEZ,
OYEZ!**

L'INFO

À CHÂTILLON-COLIGNY • N°09

CHEMINS RURAUX : ENTRETIEN ET RANDONNÉE



**ST^E CATHERINE D'ALEXANDRIE RESTAURÉE,
LES VITRAUX RÉPARÉS ET LE PROGRAMME
DE MÉCÉNAT « 10 ŒUVRES EN 10 ANS »**

ZOOM SUR LA VILLE



Nouveaux commerçants : Atelier Photo du Loing, Bee'n'Dee & Thierry CPC

Nouveau périmètre d'aide à la rénovation des façades



Chères Châtillonnaises, Chers Châtillonnais

Les festivités de l'été ont d'ores et déjà débuté avec une offre d'animations qui s'améliore chaque année. Je tiens ici à féliciter les bénévoles qui donnent de leur temps pour que notre Commune soit dynamique et rayonne au-delà de ses frontières. Je remercie également les services municipaux, qui aident à l'organisation de ces nombreuses manifestations (autorisations administratives et prêt de matériel).



La fermeture brutale du Café de France a été une mauvaise surprise pour beaucoup de Châtillonnais : institution emblématique sur notre Commune, nous suivons le dossier de près et nous restons confiants sur la reprise de l'établissement au plus vite.

Le Comice agricole 2023 s'annonce grandiose le dernier week-end d'août, vous pouvez découvrir le programme de cette grande fête de la ruralité joint à la lettre d'informations.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette lettre d'information et je vous donne toutes et tous rendez-vous au Comice agricole !

Florent De Wilde - Maire de Châtillon-Coligny



LE COMICE AGRICOLE GRANDE FÊTE DE LA RURALITÉ

Le Comice agricole du bassin de vie Châtillonnais arrive à grand pas. De nombreuses animations sont prévues tout au long du week-end : exposants, fermes ouvertes, bal populaire place Aristide Briand, grande cavalcade et feu d'artifice au Parc du Château Coligny etc.

La Commune est reconnaissante de l'engagement de l'ensemble des bénévoles qui, dans l'ombre, s'activent pour que l'événement soit une réussite.

Le programme de cette grande fête de la ruralité est joint à la présente lettre d'information.

NOUVEAUX COMMERÇANTS : BIENVENUE À L'ATELIER PHOTO DU LOING, À BEE'N'DEE ET À THIERRY CPC



Le tissu commercial continue de s'étoffer en centre-ville : trois boutiques vides ont été reprises par des commerçants-artisans sur notre Commune.

Au côté de Céli'Art, l'Atelier Photo du Loing permet à Châtillon-Coligny de retrouver un atelier de photographie (pensez au local pour vos photographies d'identité !).

Au 78, rue Jean Jaurès, le salon de thé Bee'n'Dee propose café, thés et pâtisseries maison, vous pouvez aussi déjeuner le midi (même le dimanche).

Enfin, Thierry CPC, société de chauffage, plomberie et climatisation a ouvert une antenne à Châtillon-Coligny.



CHEMINS RURAUX : ENTRETIEN ET RANDONNÉE

La Commune a fait le choix de reprendre l'entretien des chemins communaux en régie pour mieux maîtriser les interventions de fauchage.

Christophe Quemard, responsable adjoint des services techniques, est chargé de la planification de l'entretien.

Randonneurs, n'hésitez pas à nous faire connaître les points d'entretien susceptibles d'être améliorés sur les chemins de randonnée.

En partenariat avec la Communauté des Communes et l'association de Randonnée de Nogent-sur-Vernisson, le balisage des chemins de randonnée a été mis à jour au printemps (marquage à la peinture et installation de panneaux).

Les circuits sont disponibles à l'Office de Tourisme Intercommunal Place Coligny.

SAINTE-CATHERINE D'ALEXANDRIE RESTAURÉE, LES VITRAUX RÉPARÉS ET LE PROGRAMME DE MÉCÉNAT « 10 ŒUVRES EN 10 ANS »

Le Conseil municipal a approuvé une convention de mécénat pour le programme « 10 œuvres en 10 ans ». Afin d'accompagner financièrement le projet de restauration de la dizaine d'œuvres inscrites ou classées aux monuments historiques et qui doivent retrouver leur place au sein de l'Église Saint-Pierre et Saint-Paul.



Avec un objectif de restaurer une œuvre chaque année, le soutien financier des entreprises (qui bénéficieront d'une déduction fiscale) permettra de réduire le coût restant à la charge de la Commune. En mai, l'huile sur toile restaurée du 17^{ème} s. « Sainte-Catherine d'Alexandrie » a été dévoilée en présence d'élus et de la Paroisse.

Dans le même temps, la Commune a procédé à la réparation de l'ensemble des vitraux de l'Église. Ces réparations permettent de limiter les infiltrations d'eau dans certaines parties de l'Église.

RÉFECTION DES COURS DE TENNIS

La Commune a la chance de disposer de deux terrains de tennis extérieurs et d'un terrain de tennis couvert. Avec un nombre de licenciés en augmentation, des travaux de réfection des cours ont été entrepris par la Municipalité et l'association : nettoyage pression, rebouchage des fissures, coloration des cours, traçage des lignes blanches. Pour un montant total de près de 10 000 €,

la charge a été répartie par moitié entre la Municipalité et l'association de Tennis.

Les cours extérieurs sont accessibles de manière autonome à l'aide d'une application : vous pouvez vous renseigner auprès du Président M. Guillaume HUARD : 07 72 24 83 78.

INFORMATIONS SUR LE DÉROULEMENT DU CHANTIER DE LA PLACE DU PÂTIS

Les travaux de la place du Pâtis sur les Communes de Châtillon-Coligny et Sainte-Geneviève-des-Bois sont engagés. Les premiers travaux des mois de juin et juillet sont ceux du renouvellement des conduites d'adduction d'eau potable et de réfection du muret entre le chemin de halage du Canal de Briare et la place du Pâtis.

Le chantier doit se dérouler sur une période de 8 mois et devrait s'achever en mars 2024. Des difficultés de circulation et de stationnement sont à prévoir tout au long du chantier. Un espace de stationnement sera réservé en permanence pour les clients du restaurant Le Coligny et lors des jours de marché, le terrain de l'ancien port (rue du Loing) pourra être ouvert au stationnement en cas de besoin.

Les travaux se dérouleront par étape depuis le fond de la place du Pâtis (impasse du Canal) vers le Boulevard de la République (qui sera la dernière partie du chantier).

Info : fin août, l'architecte paysagiste et l'entreprise titulaire du lot espaces verts se rendront dans une pépinière près d'Angers pour sélectionner les différents arbres et arbustes qui seront plantés sur la Place du Pâtis.

La Commune a pu obtenir de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie une nouvelle subvention pour les travaux de la place du Pâtis d'un montant de 382 000 €, en complément des 680 000 € déjà obtenus (État, Département du Loiret et Région Centre-Val de Loire).





HALLE AUX VEAUX ET ANCIENNE GRANGE DES SAPEURS-POMPIERS : DEUX PROJETS QUI ONT DÉJÀ OBTENU DES SUBVENTIONS

En complément de l'aménagement de la Place du Pâtis, le Conseil municipal a engagé le projet de rénovation de l'ancienne Halle aux Veaux (aujourd'hui masquée), l'aménagement de sanitaires et la réhabilitation de l'ancienne grange des pompiers.

Pour répondre à la demande des associations, ce projet permettra de proposer une petite scène ouverte pour des événements culturels ponctuels (Halle aux Veaux), de répondre au besoin de sanitaires publics et de faciliter les réunions et petits événements associatifs dans une salle polyvalente de 40 places assises à table. Elle sera équipée d'une kitchenette et d'un écran de vidéo projection.

Deux subventions importantes de l'État et du Département du Loiret ont d'ores et déjà été accordées :

Dépenses (ht)		Recettes (ht)	
● Travaux	374 775 €	● Subvention État	130 000 €
● Maîtrise d'œuvre (architecte)	48 000 €	● Subvention Département du Loiret	130 000 €
		● Autofinancement	162 775 € (38,5 %)
TOTAL	422 775 €	TOTAL	422 775 €

NOUVEAU PÉRIMÈTRE D'AIDE À LA RÉNOVATION DES FAÇADES

Avec 6 dossiers déjà financés par la Commune pour la rénovation des façades, le dispositif évolue en 2023 avec une extension des propriétés éligibles et un bonus accordé par la Communauté des Communes. De nouvelles rues sont éligibles : faubourg du Puyrault, faubourg Marceau, ensemble du Boulevard de la République, place Coligny, rue Eugène Lemaire etc (document disponible en Mairie ou sur le site internet www.chatillon-coligny.fr).



L'aide totale (Commune et Communauté des Communes) peut s'élever à 5 000 € par projet : 30 € par m² de façade ravalée – 200 € par menuiserie changée. L'aide accordée par la Commune est doublée par la Communauté des Communes.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec SOLIHA en Mairie dans le cadre des aides publiques accordées pour la rénovation de l'habitat et des façades.



LE PERMIS DE DIVISER EST EN VIGUEUR

Le permis de diviser, procédure de déclaration préalable, a été mis en place. Il permet de contrôler la division des logements pour éviter les situations d'inconforts, de nuisances au voisinage voire d'insalubrité.

Cette mesure vise à préserver la qualité des habitations de la Commune et de sauvegarder le patrimoine bâti.

Exemple > un propriétaire achète une maison d'habitation en centre-ville ; il souhaite y créer 5 appartements. Une déclaration sera nécessaire : la Commune pourra s'y opposer.

Les bâtiments concernés sont ceux situés en zone Ua et Ub du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Les renseignements sont disponibles à l'accueil de la Mairie de Chatillon-Coligny.



VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE : DE NOUVEAUX ESPACES EN 2023

L'arrêt des produits phytosanitaires implique d'étudier de nouveaux fonctionnements pour l'entretien des espaces publics. Dans les cimetières Châtillonnais, une végétalisation des allées a été entamée pour rendre les espaces verdoyants dans le respect des défunts. Les allées sont enherbées avec une technique appelée « hydromulching » : il s'agit de variétés d'herbes résistantes, à pousse lente.

De nouvelles allées sont programmées cette année à l'ancien cimetière en complément de la pose de rouleaux de plantes grasses (Sedum), d'aménagements avec ardoises et pouzzolanes.

Encore quelques ajustements sont nécessaires pour raisonner la pousse des herbes adventices qui prennent de la hauteur.



BIEN VIVRE ENSEMBLE : RESPECTONS LES HORAIRES DE BRICOLAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h,

Nous comptons sur la vigilance de chacun pour que le bien-être de chacun soit respecté.



NOUVEAU SERVICE POUR LA DÉLIVRANCE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORT

Afin de simplifier les prises de rendez-vous, la Commune est équipée d'un service de prise de rendez-vous en ligne pour les demandes de renouvellement de titres. Ce service permet aux habitants de prendre rendez-vous de manière autonome, d'être relancé par sms sur leur rendez-vous et d'avoir une alerte sur l'état d'avancement du dossier.

Les prises de rendez-vous par téléphone restent possibles ou sur internet : rendezvouspasseport.ants.gouv.fr en choisissant la Commune.



ZOOM SUR NOS SERVICES TECHNIQUES

Avec une équipe de 7 agents, dont 6 à temps plein, les services techniques municipaux sont garants de l'entretien courant de la Commune sur une superficie de plus de 25 km². Ils assurent l'entretien des espaces verts publics, la plantation des massifs floraux et leur entretien, le balayage des rues et le vidage des poubelles publiques, la gestion des vannes des rivières, l'entretien des bâtiments, la pose des décorations de Ville ainsi que la manutention des matériels et barrières pour les manifestations etc.

Malgré les difficultés à recruter pour certains emplois, ils sont toujours disponibles pour les imprévus.

L'entretien des espaces publics se doit d'être partagé : il repose sur l'engagement citoyen de chacun pour limiter les déchets déposés en dehors des espaces autorisés, ramasser les déjections canines etc, ainsi que sur l'aide des riverains pour entretenir les trottoirs devant leur habitation. Depuis le début de l'année, ce sont plus de 30 interventions pour ramasser des ordures ménagères déposées sauvagement sur notre Commune.

L'ÉTÉ À CHÂTILLON-COLIGNY



8 juillet • Festival des Insensés
organisé par Art en Sens



13 juillet • Retraite aux flambeaux
et bal populaire



14 au 16 juillet
Festival Aux Yeux des Autres
La Maison des Passeurs d'histoires



30 juillet
Brocante
organisée par le Comité des fêtes

TRAVAUX DE L'ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ

Malgré le retard pris avec les délais de livraison des matériaux (plusieurs mois pour les fenêtres), les travaux avancent et seront prochainement finalisés : peintures et installation du matériel bureautique. Le règlement de fonctionnement sera prochainement approuvé pour que les habitants intéressés puissent s'inscrire en Mairie.

Vous êtes intéressé pour prendre un abonnement à l'espace de travail partagé ? Vous pouvez d'ores et déjà le faire savoir en Mairie de Châtillon-Coligny : mairie@chatillon-coligny.fr ou en le signalant à l'accueil de la Mairie.

ACTIONS À VENIR

- Restauration de l'huile sur toile « Sainte Bruno en Oraison », 17^e siècle (deuxième tableau restauré)
- Études avec Sainte-Geneviève-des-Bois pour l'avenir de l'ancienne gendarmerie
- Réfection de la toiture du bâtiment mise à disposition de l'association intermédiaire « Emploi Gâtinais »
- **Ouverture de l'espace de travail partagé** (co-working) place Girodet
- Ouverture de la nouvelle gendarmerie dans la zone des écorces (Communauté des Communes)
- Installation des plaques de rue manquantes sur la commune
- **Suppression de l'ensemble des conteneurs poubelles** de la Commune après l'ouverture du local déchets ménagers
- Mise en place du paiement par carte bancaire pour la restauration scolaire et la garderie périscolaire
- Lancement de l'étude pour la rénovation complète de la station d'épuration des eaux usées (G.I.C.S.)
- Dépôt de la candidature de la Commune au label « Petite Cité de Caractère »
- **Lancement de la consultation des entreprises** pour l'aménagement de la Halle aux Veaux et de l'ancienne grange des pompiers place du Pâtis



RECHERCHE DE JEUNES PORTE-DRAPEAUX

La section locale de l'Union Nationale des Combattants est mobilisée à chaque cérémonie patriotique pour rendre hommage aux Hommes et aux Femmes qui se sont battus pour nos libertés et pour se souvenir d'événements que chacun d'entre nous ne doit pas oublier.

Les porte-drapeaux sont des bénévoles, anciens combattants ou non, assurant lors des manifestations patriotiques le service du port du drapeau tricolore de leur association. Cette mission est hautement symbolique puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus. Le porte-drapeau se doit donc d'exercer sa fonction avec dignité et constance.

L'association recherche de jeunes habitants qui souhaiteraient s'impliquer dans cette mission : renseignements auprès du Président M. Lucien MADELENAT : 06 87 51 69 84.

L'AIRE DE JEUX POUR ENFANTS AU SQUARE LOUIS CLOSON EST OUVERTE



La nouvelle aire de jeux au Square Louis Closon est ouverte aux enfants de 4 à 12 ans, à proximité des agrès de sport-santé.

Trois jeux installés par la société Kompan font le bonheur des enfants depuis quelques mois. Il appartient aux parents d'être vigilants et de respecter les règles d'utilisation pour chacun puisse en profiter. Ce projet a été financé grâce à une subvention de 50 % de la Communauté des Communes.

CONTACT & HORAIRES

Mairie • Place Coligny
45230 Châtillon-Coligny

Lundi : 14h - 17h30
Mardi : 9h - 12h 14h - 17h30
Mercredi : 9h - 12h 14h - 17h30
Jeudi : 9h - 12h (fermé au public l'après-midi)
Vendredi : 9h - 12h 14h - 17h30
Samedi : 8h - 12h

 **02 38 92 50 11**  **mairie@chatillon-coligny.fr**

  **VilledChatillonColigny**  **chatillon-coligny.fr**



Ne pas jeter sur la voie publique

Graphisme :
www.margieredavid.com

Improffset
Imprimerie & signalétique

 **IMPRIM'VERT®**